



PLAN DE PROTECTION

Salon des Vins et Terroir 2021

Martigny, le 22 juin 2021

Organisateur :

Association des Encaveurs
du Haut-Plateau (AEHP)
aehp16@hotmail.com
www.salonvinsterroir.ch

Contact :

François Berclaz
francois,berclaz@baloise.ch
ch. / +41 79 633 67 75

Introduction

Le plan de protection prévu pour les installations qui accueilleront le Salon des Vins et Terroir (29-31 juillet 2021, à l'Orangerie d'Ycoor placée sur la patinoire à Crans-Montana) a été conçu sur la base des mesures actuelles destinées à lutter contre l'épidémie de COVID-19 en situation particulière, dont la référence est l'ordonnance fédérale du 24 février 2021.

L'Association des Encaveurs du Haut-Plateau (AEHP) agit ici en tant qu'organisateur. Dans ce cas, il sera directement responsable du Salon des Vins et Terroir ici détaillé. Le contact pour l'AEHP est Monsieur François Berclaz, francois.berclaz@baloise.ch / +41 79 633 67 75.

Rappel des objectifs

- Prévenir la propagation du virus
- Interrompre les chaînes de transmission

Le Salon des Vins et Terroir

L'Association des Encaveurs du Haut-Plateau a pour but de soutenir et promouvoir les vins de la région et leurs producteurs. Chaque année, l'AEHP organise le Salon des Vins et Terroir qui permet aux visiteurs de déguster sous un même toit près de 200 vins et de goûter des produits locaux et originaux.

Le Salon des Vins et Terroir est proposé pour cette édition en configuration « restaurant ». Toute consommation de boissons et de nourriture se fait uniquement dans les zones de places assises.

Lieu d'accueil

Le Salon des Vins et Terroir occupera l'entièreté de l'Orangerie d'Ycoor (20m x 40m) pour l'occasion, soit une surface totale de 800 m². Cette surface sera organisée en 2 espaces : le premier, de 700 m², sera dédié aux dégustations de vin. Le deuxième, de 25 m², sera aménagé en « pop-up store » et accueillera une vente directe comme un magasin lambda. Les derniers 75 m² seront dédiés au stock de la vente directe et un coin back office pour les encaveurs. La hauteur des murs est de 3m20 pour une hauteur du faîtage de 7m. La totalité du volume de l'Orangerie est donc de 3'250 m³. Cette dernière est équipée de 16 ouvertures oscillo-battantes de 160 x 85 cm, sous le toit haut, manipulables par perche. Les portes « sortie de secours » peuvent être entre-ouvertes afin de garantir une aération optimale.

Capacité

Le nombre de personnes à l'intérieur de l'Orangerie sera limité pour le premier espace de dégustation à 192 visiteurs en même temps. Les clients/participants seront renouvelés en fonction des espaces disponibles. A ce chiffre s'ajoute les encaveurs/artisans et personnel



PLAN DE PROTECTION

Salon des Vins et Terroir 2021

Martigny, le 22 juin 2021

inclus ce qui représente une cinquantaine de personnes pour un total de 242 personnes. Pour le second espace « pop-up store », il sera quant à lui limité à 5 personnes à la fois + 1 caissier/ère, ce qui respecte le coefficient de 1 personne pour 4m².

Un décompte du nombre de personnes sera fait à l'entrée de la salle principale afin que chaque visiteur ait une place à table. Pour le petit espace « pop-up store », un visuel explicatif à l'entrée informera le client de la limite maximale autorisée à l'intérieur. La personne de la caisse fera la surveillance.

Dégustation

Toute consommation de boissons et de nourriture se fera uniquement dans les zones de places assises. Un total de 48 tables de 80 x 80 cm chacune, limitées à 6 personnes maximum seront à disposition des visiteurs. Ces dernières seront placées à 1,5m de distances les unes des autres.

Collecte de coordonnées

Le système de traçage des tables sera organisé avec l'application Social Pass et par inscription écrite pour toute personne n'ayant pas de smartphone. Chaque table sera numérotée et accompagnée d'un QR Code afin que les clients s'enregistrent dès leur assise. Le personnel des caisses rappellera l'obligation de s'enregistrer sur l'application ou via l'inscription par écrit récoltant : nom, prénom, adresse, téléphone et email, heure d'arrivée et heure de départ de chacun.

Hygiène

Chaque personne souhaitant entrer dans l'Orangerie (les 2 espaces compris) devra porter un masque, ce depuis l'entrée aux caisses et durant toute la durée de la visite (excepté à table). À l'entrée de chaque espace (principal et « pop-up store »), le visiteur devra obligatoirement se désinfecter les mains avec du liquide hydro alcoolique mis à disposition gratuitement.

Le respect de distance et d'hygiène seront de mise. Toutes les surfaces telles que tables, chaises, poignées seront désinfectées après chaque passage des visiteurs. Les desks de présentation des encaveurs/artisans seront désinfectés régulièrement durant toute la durée du Salon des Vins et Terroir. En plus des entrées, chaque desk de présentation aura un gel hydro alcoolique à disposition.

Distanciation sociale

L'aménagement de l'Orangerie s'apparentera à celui d'un restaurant. Les tables seront placées à 1,5 m les unes des autres au minimum. Des visuels recommandant de respecter la distanciation sociale inciteront au bon respect des distances lors des déplacements.



PLAN DE PROTECTION

Salon des Vins et Terroir 2021

Martigny, le 22 juin 2021

Flux des visiteurs

Entrée et sortie de l'espace principal de l'Orangerie auront des portes différentes. Le visiteur devra prendre place à une table et aller chercher son verre de vin/son met froid en self-service vers les encaveurs/artisan puis retourner à table pour le consommer.

Port du masque

Le port du masque sera imposé dès l'entrée dans l'Orangerie et durant toute la durée de la visite (excepté lors de la consommation de boissons et nourriture à table). Le personnel de l'accueil et de la technique sera masqué en tout temps. Des poubelles fermées équipées de sacs destinés à recueillir les masques usagés seront disposées à l'entrée et sortie de l'Orangerie.

Information en amont & recommandations sur place

- Un résumé du présent plan de protection sera transmis aux encaveurs et artisans avant le 29 juillet. La version complète du présent plan de protection sera disponible en ligne, sur le site du Salon des Vins & Terroir, et consultable en tout temps.
- Le service d'accueil/caisse veillera au bon respect des règles.
- Des annonces micro pourront rappeler certaines normes sanitaires si besoin.
- Les personnes présentant des symptômes grippaux ne seront pas admises, qu'il s'agisse d'encaveurs de visiteurs ou de membres du personnel.
- Des visuels rappelant les mesures en vigueur seront disposés à l'intérieur de l'Orangerie

Dispositions finales

La responsabilité de la mise en œuvre du présent plan de protection incombe à l'association des Encaveurs du Haut-Plateau. La personne de contact est Monsieur François Berclaz, francois.berclaz@baloise.ch / +41 79 633 67 75.

Plan de protection élaboré à Martigny le 22 juin 2021, soumis le même jour à l'Organisation valaisanne cantonale des secours.

Association des Encaveurs du Haut-Plateau
François Berclaz

Annexe : plan illustratif de l'Orangerie